



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE VERSAILLES

**Est-ce que Gérald Darmanin
peut légalement supprimer
la Liberté d'expression ?**



VIGI. attaque en référé la sanction de révocation décidée par le Ministre de l'Intérieur contre notre secrétaire général

Pour Gérald Darmanin « ce qui fait toute l'identité de la France : (...) pouvoir imprimer et exprimer ce que l'on souhaite. On peut être choqué mais on doit pouvoir le faire. » Cette conviction de Gérald Darmanin s'arrête toutefois quand on ose porter une critique, même constructive, sur l'action du gouvernement.

Notre secrétaire général, Alexandre Langlois, a été révoqué de ses fonctions de gardiens de la Paix le 16 mars 2021, pour avoir usage de la Liberté d'expression, par décision personnelle du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

Notre secrétaire général a porté la parole de notre organisation concernant :

- La responsabilité de l'Etat employeur dans les suicides des policiers ;
- La protection de l'Etat employeur d'un médecin police agresseur sexuel, depuis condamné par la Justice, contre nos autres collègues victimes de ses agissements ;
- La falsification des chiffres de la délinquance à Marseille, confirmé par un audit interne.

Il a été révoqué car, selon le ministère de l'Intérieur, ces alertes ont nui à l'image de la Police nationale, plus gravement que des policiers ayant commis :

- Des actes de violences et de racismes au dépôt du tribunal de Paris. Dans ce cas les sanctions ont été entre un avertissement et trois jours d'exclusion temporaire de fonction ;
- Des vols dans les scellés au commissariat de Martigues. Dans ce cas les sanctions ont été des blâmes, des déplacements d'office et la non-inscription au tableau d'avancement.

Il a été révoqué car, selon Gérald Darmanin, ces alertes ont nui à l'image de la Police française à l'internationale plus que sa nomination, au poste de ministre de l'Intérieur, quand :

- Le journal the Guardian titre : French President Macron defends minister accused of rape (le président français Macron défend le ministre accusé de viol) ;
- La BBC titre : Gérald Darmanin : Macron backs new interior minister accused of rape (Gérald Darmanin : Macron soutient le nouveau ministre de l'Intérieur accusé de viol) ;
- Le Washington Post titre : New French PM defends promotion of minister accused of rape (le nouveau Premier ministre français défend la promotion d'un ministre accusé de viol) ;
- Le New York Times titre : Macron's new cabinet stirs ire of French feminists (le nouveau cabinet de Macron remue les féministes françaises).

Venez nombreux à cette audience au tribunal administratif, 56 avenue de Saint Cloud à Versailles, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, car le Président de la République, lui-même légitime notre engagement :

« Le combat de notre génération en Europe, ce sera un combat pour nos libertés. Parce qu'elles sont en train de basculer. » Emmanuel MACRON